



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Fermeture de classes CPGE publiques à Paris

Question écrite n° 14059

#### Texte de la question

Mme Danielle Simonnet interpelle Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet du projet de fermeture de quatre classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), une hypokhâgne à Lamartine (XXe), une khâgne à Chaptal (VIIIe) à Paris, d'une ECG à Jacques Decour (IXe) et d'une ATS BIO à Pierre Gilles de Gennes (XIIIe). Ces projets de fermetures seraient motivés par de faux arguments, des soi-disant difficultés de recrutement, des classes jugées trop élitistes et des coûts trop importants. Cette année les effectifs de ces classes ont augmenté de 1,6 % et devraient augmenter de 2,5 % en 2024 selon la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), bien loin des baisses d'effectifs annoncées. Avec 34 élèves par classe, elles ne manquent pas d'effectifs. Parmi les différentes classes préparatoires parisiennes, le rectorat a décidé précisément de fermer celles dont le recrutement est un des moins sélectifs. Ces CPGE menacées de fermeture font partie des plus ouvertes aux boursiers. Loin d'être des « prépas élitistes », les classes menacées sont parmi les classes préparatoires parisiennes les plus inclusives. Elles permettent aux étudiants n'habitant pas l'Île-de-France de venir étudier à Paris. La situation géographique du lycée Lamartine à proximité des gares de Nord et de l'Est, permet à des lycéens résidant dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne d'y accéder. De la même manière, 47 à 57 % des étudiants en khâgne du lycée Chaptal sont issus de petite et grande couronne et le taux de boursiers y est de 16 % quand le rectorat demande un minimum de 9 % ! À Pierre Gilles de Gennes-ENCPB, l'ATS Bio menacée accueille des élèves issus de BTS ou DUT (22 élèves pour une structure prévue à 15), comprenant 42 % de boursiers et 76 % de femmes. L'hypokhâgne du lycée Lamartine s'est forgée une identité forte au fil des années, autour d'un projet pédagogique articulant exigence et bienveillance, porté par une équipe enseignante stable et soudée. Le lycée Lamartine est un pôle artistique majeur, dès les classes de collège, avec des sections musicales et une option théâtre. Les classes de théâtre bénéficient d'un partenariat historique avec le Théâtre de la Commune. Psychologue de l'éducation nationale de métier, Mme la députée tient à rappeler à quel point les classes préparatoires publiques et donc gratuites et accessibles, sont un cadre d'enseignement supérieur pertinent pour nombre de lycéens ayant encore du mal à se projeter dans une voie précise pendant leur année de terminale. Le haut niveau d'exigence de travail, la très forte assiduité demandée font de ces années une excellente préparation notamment aux cursus universitaires, garante de réussites. La fermeture de ces classes ne profitera qu'à l'enseignement privé qui ne cesse de se développer. La réforme Parcoursup, en laissant des milliers d'étudiants sans affectation, a déjà hélas contribué fortement au développement des classes préparatoires privées. Les conditions de travail, l'encadrement et le suivi dont bénéficient les élèves de classes préparatoires devraient être généralisés et non pas sacrifiés. La mise en concurrence de ces formations, entre elles, mais aussi avec l'université, n'ont pour seul objectif que de permettre au Gouvernement de mieux imposer ses politiques d'austérité, de baisse de moyens qui ne cessent de dégrader et casser l'enseignement supérieur public au profit du privé. Ainsi, elle l'interpelle afin qu'elle mette fin au projet de fermeture de ces classes préparatoires.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Danielle Simonnet](#)

**Circonscription** : Paris (15<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 14059

**Rubrique** : Enseignement supérieur

**Ministère interrogé** : Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [26 décembre 2023](#), page 11657

**Question retirée le** : 11 juin 2024 (Fin de mandat)